



Ushirika wa Maendeleo ya Elimu Barani Afrika
الرابطة لأجل تطوير التربية في إفريقيا
Association for the Development of Education in Africa
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
Associação para o Desenvolvimento da Educação em África



Ministry of Education
REPUBLIC OF GHANA



ADEA
TRIENNALE
2025

29-31 OCTOBRE | ACCRA - GHANA

PROJET DE
DOCUMENT
CONCLUSIF



Novembre 2025

triennale.adeanet.org

► **Triennale 2025 de l'ADEA**



THÈME



Renforcer la résilience des systèmes éducatifs africains : progresser vers l'éradication de la pauvreté éducative d'ici 2035 grâce à une main-d'œuvre bien formée et qualifiée pour le continent et au-delà.

PRÉAMBULE

La Triennale 2025 de l'ADEA a réuni des ministres de l'Éducation, des ministres des Finances, des chefs de délégations gouvernementales, des hauts fonctionnaires, des partenaires techniques et financiers, des chercheurs, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et d'autres acteurs du secteur de l'éducation. Les interactions ont favorisé un fort sentiment d'engagement, d'appropriation et de collaboration continentale pour améliorer la qualité de l'éducation sur le continent à la suite du lancement de la Décennie d'action accélérée pour la transformation de l'éducation et le développement des compétences en Afrique (2025-2034) de l'Union africaine (UA).

L'Afrique a réalisé des progrès significatifs dans l'amélioration de la qualité de l'éducation. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans tous les secteurs de l'éducation si l'on veut atteindre l'objectif du continent, notamment mettre fin à la pauvreté éducative d'ici 2035.



Les gouvernements africains doivent commencer à considérer l'éducation comme un investissement stratégique, et non comme un coût, afin de favoriser le développement à long terme de l'Afrique. Cela implique également de mettre en place et de financer des systèmes éducatifs résilients, efficaces et autonomes. En outre, une éducation africaine de qualité nécessite d'intégrer le financement de l'éducation dans le programme national de développement et d'industrialisation. Afin de constituer une base plus large pour le financement de l'éducation, les pays devraient prendre des mesures concrètes pour ajouter de la valeur à leurs matières premières.

Nous devons renforcer les efforts menés par l'Afrique pour améliorer la production et la qualité des mesures politiques fondées sur des données et des preuves. En outre, il est impératif que le continent donne la priorité à l'apprentissage fondamental, à l'enseignement secondaire et à l'enseignement technique et professionnel (DCTP), à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique, au leadership scolaire, à la préparation des enseignants et au développement professionnel continu (DPC), à l'intégration de la technologie centrée sur le contexte, au genre, à l'inclusion et à l'adaptation au climat.

La transformation durable de l'éducation repose sur des éducateurs autonomes, motivés, bien formés, bien soutenus et en développement continu à tous les niveaux, qui favorisent l'amélioration de l'apprentissage depuis la salle de classe jusqu'au niveau des politiques nationales. Les politiques doivent évoluer, passant d'interventions fragmentées à des cadres systémiques reliant la formation des enseignants, le DPC et la responsabilité des dirigeants.

Vous trouverez ci-dessous les recommandations issues des délibérations de la Triennale 2025 de l'ADEA, organisées selon les huit sous-thèmes de la conférence.

SOUS-THÈME 1

Repenser le financement de l'éducation en Afrique

1. Augmenter les investissements nationaux dans l'éducation afin de réduire la dépendance à l'égard de l'aide apportée par les partenaires.
2. Consacrer au moins 20 % des budgets nationaux à l'éducation afin d'en améliorer la qualité.
3. Développer un cadre continental de financement de l'éducation qui soutienne d'autres cadres éducatifs continentaux et s'aligne sur l'Agenda 2063 de l'UA : L'Afrique que nous voulons.



4. Mettre l'accent sur un financement innovant et éthique : des partenariats public-privé (PPP) et des partenariats public-public (PPP) au financement basé sur les résultats, avec les pays honorant leurs engagements envers le Fonds africain pour l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (AESTIF). Les normes et principes d'efficacité de l'aide doivent rester applicables.
5. Renforcer la transparence de la gouvernance dans la gestion et la distribution des fonds destinés à l'éducation.

SOUS-THÈME 2

Améliorer l'apprentissage fondamental – Progrès et défis depuis FLEX 2024



1. Renforcer l'appui technique au niveau national afin de générer et d'utiliser des données de haute qualité sur l'apprentissage fondamental pour une prise de décision fondée sur des preuves et l'amélioration des résultats d'apprentissage.
2. Donner la priorité au multilinguisme et aux pratiques translangagières dans l'enseignement et l'apprentissage.
3. Améliorer l'adoption et la mise à l'échelle de pédagogies d'apprentissage fondamental contextualisées et fondées sur des données probantes.
4. Améliorer la préparation à l'école, la rétention scolaire et la transition vers l'enseignement primaire et au-delà.
5. Renforcer les efforts de plaidoyer afin d'améliorer les investissements au niveau fondamental et les résultats d'apprentissage en impliquant les communautés et leurs dirigeants, ainsi que les responsables politiques de niveau intermédiaire, par exemple les membres du parlement.
6. Aligner les évaluations de l'apprentissage fondamental sur le continent avec la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA) 2026-2035.

SOUS-THÈME 3

Transformer l'enseignement secondaire et garantir un financement durable et les meilleures pratiques pour le DCTP



1. Renforcer la transition entre l'enseignement secondaire et le monde du travail en mettant en relation de manière intentionnelle les diplômés qualifiés avec les emplois et en promouvant l'apprentissage en milieu professionnel, les stages et l'apprentissage.
2. Combler le déficit de compétences en alignant les résultats de l'éducation sur les demandes du marché du travail et en tirant parti du cadre de mobilité de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).
3. Promouvoir le DCTP, l'enseignement des STIM et la formation aux compétences numériques afin de préparer les jeunes à l'avenir du monde du travail.
4. Faire un effort conscient pour améliorer les compétences non techniques des apprenants, afin de leur permettre de vivre et de contribuer positivement à un monde multiculturel.

SOUS-THÈME 4

Repositionner l'enseignement supérieur et la recherche scientifique

1. Encourager la collaboration entre les pays et le partage des connaissances - « une seule dent ne peut pas mâcher ».
2. Intégrer et promouvoir l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA) dans les établissements d'enseignement supérieur (EES).
3. Investir dans la recherche et l'innovation afin de trouver des solutions pour le continent.
4. Mettre en place et/ou augmenter le financement de la recherche pour le développement de l'éducation.
5. Collaborer avec l'industrie pour financer la recherche ayant un impact sociétal.



SOUS-THÈME 5

Utilisation des données probantes et des technologies numériques



1. Mettre en place une infrastructure de gestion des données pour soutenir l'élaboration des politiques et la prise de décisions, en particulier dans les zones difficiles d'accès.
2. Renforcer la capacité des décideurs politiques à interpréter et à utiliser efficacement les données pour la réforme de l'éducation.
3. Garantir la disponibilité de données fiables et de haute qualité sur l'éducation et les compétences, afin d'en assurer la diffusion et de soutenir la prise de décision éclairée.
4. Recueillir/améliorer de manière intentionnelle les données concernant les personnes handicapées, les enfants non scolarisés et l'éducation non formelle, afin de garantir l'inclusion.
5. Utiliser la technologie et l'IA pour personnaliser l'apprentissage et améliorer l'accessibilité, en particulier dans les zones reculées et rurales.

SOUS-THÈME 6

Des politiques aux systèmes et processus



1. Aller au-delà de la signature de politiques pour s'engager, mettre en œuvre et suivre la mise en œuvre.
2. Intégrer la production de données probantes dans le système éducatif et trouver un équilibre entre le partage des connaissances et la confidentialité des données.
3. Promouvoir l'harmonisation régionale et continentale des données à tous les niveaux de l'éducation.
4. Donner aux dirigeants politiques et aux décideurs les moyens d'utiliser les données disponibles sur l'éducation et les compétences pour tenir les promesses politiques et stratégiques faites aux citoyens.

SOUS-THÈME 7

Approches innovantes et durables en matière de direction scolaire, de formation des enseignants et de développement professionnel continu

Direction des établissements scolaires

1. Renforcer le leadership éducatif afrocentrique en l'alignant sur les normes continentales pour un leadership scolaire efficace.
2. Institutionnaliser le développement professionnel de la direction scolaire en tant qu'investissement rentable et moteur d'une éducation inclusive et de qualité.
3. Donner aux chefs d'établissement les moyens d'agir et les tenir responsables de l'amélioration des résultats scolaires, du bien-être et de la réduction des inégalités.
4. Supprimer les obstacles liés au genre et autres obstacles à l'équité pour les enseignants et les chefs d'établissement grâce à des cadres transparents de progression de carrière dans les systèmes éducatifs nationaux.



Préparation des enseignants et développement professionnel continu

1. Institutionnaliser des stratégies visant à intégrer le développement professionnel des enseignants et les réformes éducatives dans les systèmes nationaux afin d'assurer leur viabilité à long terme, et rendre le développement professionnel continu obligatoire, systémique et intégré dans les politiques.
2. Poursuivre la forte réorientation des politiques vers des modèles de formation initiale des enseignants mixtes, évolutifs et appuyés par la technologie, qui combinent la formation en présentiel avec des plateformes d'apprentissage numériques afin d'élargir l'accès, notamment dans les zones reculées ou mal desservies, et de réduire les disparités entre zones rurales et urbaines en matière d'accès à des formateurs qualifiés.
3. Réformer les politiques éducatives afin d'adopter une pédagogie adaptée à la culture comme moyen d'ancrer l'éducation dans les



contextes locaux et de promouvoir la pertinence linguistique et culturelle. Mettre l'accent sur l'inclusion de l'enseignement dans la langue maternelle et de contenus autochtones pendant la formation initiale des enseignants afin de renforcer l'alphabetisation précoce et la confiance de la communauté.

4. Institutionnaliser les conseils d'enseignants et les cadres réglementaires qui fixent les normes d'entrée, supervisent le développement professionnel continu et appliquent les mécanismes de responsabilisation, marquant ainsi un changement crucial vers le traitement des enseignants comme des partenaires politiques et des agents professionnels de la transformation éducative plutôt que comme des exécutants passifs des directives curriculaires.

SOUS-THÈME 8

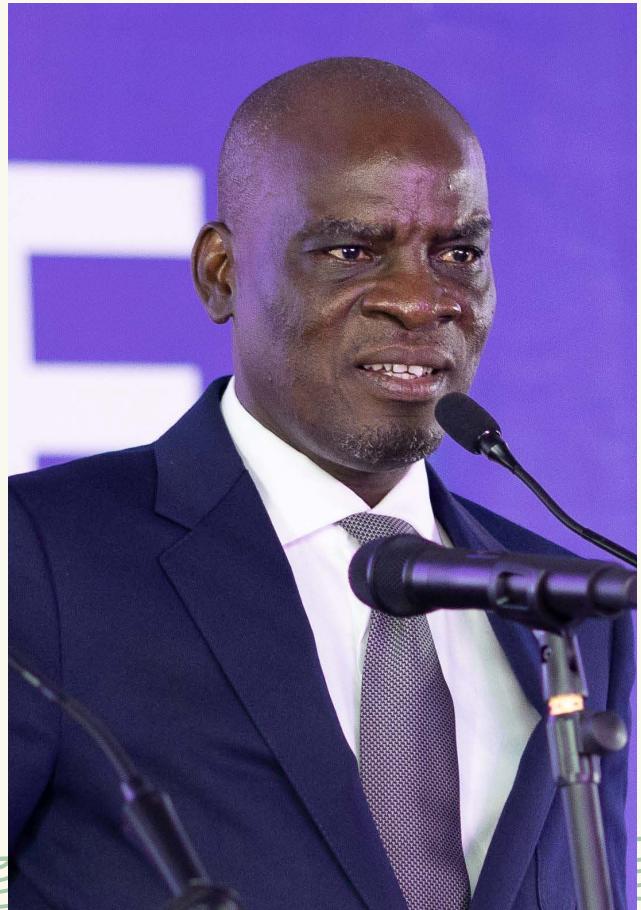
L'éducation inclusive en Afrique à la croisée du genre et de l'adaptation au changement climatique

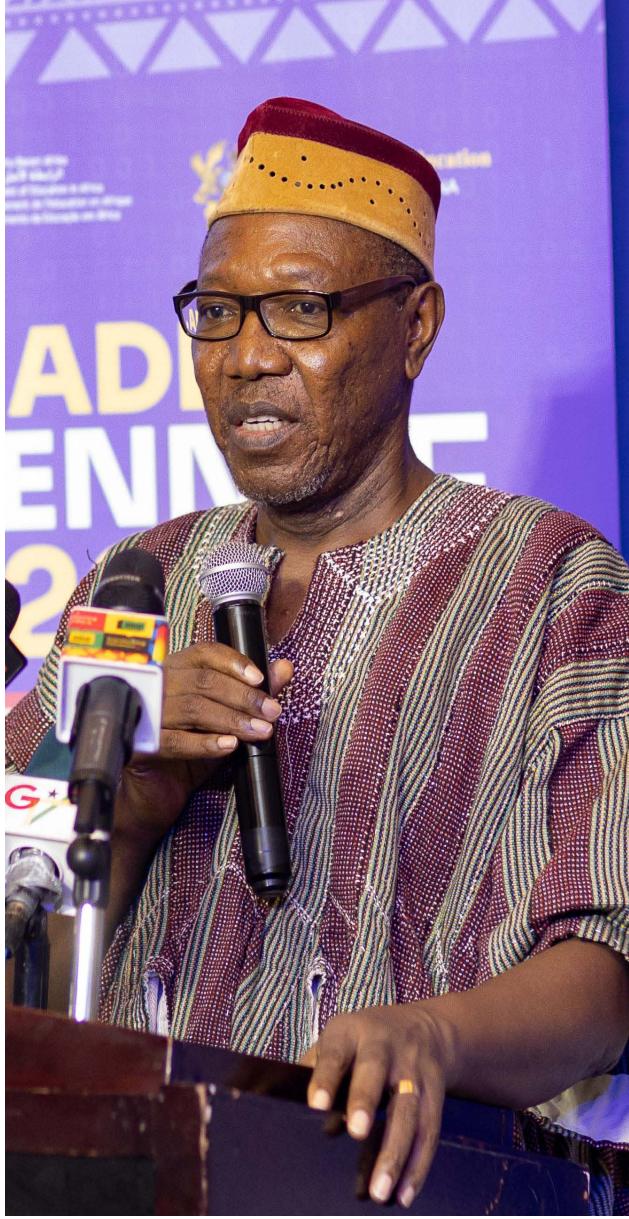


1. Investir dans des programmes nationaux d'éducation de la deuxième chance qui soient flexibles, abordables et accessibles aux apprenants aux capacités diverses, y compris les réfugiés, et les institutionnaliser.
2. Veiller à ce que les programmes d'enseignement à tous les niveaux cultivent les valeurs d'amour, d'empathie et de respect de l'humanité et de l'environnement.
3. Intégrer et mettre en œuvre pleinement une pédagogie sensible au genre à tous les niveaux d'enseignement.
4. Donner aux communautés les moyens et le soutien nécessaires pour participer activement et soutenir le processus d'apprentissage.

CONCLUSION

Pour concrétiser la promesse de l'Afrique, nous devons aller au-delà des discours et agir avec urgence et unité. Le moment est venu de collaborer entre les secteurs public, privé et civil afin de trouver des solutions ancrées dans le contexte et motivées par un objectif commun. Il ne suffit plus de compter les contributions, nous devons suivre les résultats et rester fermement concentrés sur l'impact. L'ADEA élaborera un cadre pour suivre la mise en œuvre de ces recommandations avant la prochaine Triennale.





Pour bâtir un avenir résilient et renouvelé, il faut passer d'un cycle de dépendance à un cycle d'autosuffisance, ancré dans des systèmes dirigés par les gouvernements et éclairés par l'expertise locale. Au cœur de cette transformation se trouve un impératif audacieux : investir dans l'éducation pour tirer parti de la jeunesse de la population africaine et libérer le dividende démographique du continent. Comme nous le disons, il est temps de « mettre notre argent là où se trouve notre avenir ». Il ne s'agit pas d'un appel à la charité, mais d'un appel à la justice. L'éducation est une responsabilité mondiale et, face à la baisse de l'aide publique au développement (APD), nous devons demander des comptes aux bailleurs de fonds tout en renforçant notre propre détermination.

Adoptons un nouvel esprit de collaboration continentale, avec des initiatives telles que FLIGHT, AESTIF et ACSL qui illustrent ce qu'il est possible de réaliser lorsque les gouvernements prennent les rênes. Le partenariat est le nouveau leadership, mais il doit être fondé sur la responsabilité et l'appropriation, avec des réformes durables qui ne se limitent pas à des promesses, mais produisent des résultats.

► **Il est temps de passer à l'action !**

ADEA TRIENNALE 2025



29-31 OCTOBRE | ACCRA - GHANA

trienale.adeanet.org